



asset
management

INVESTIR,
C'EST AUSSI AGIR

91-93 BOULEVARD PASTEUR

CS61595

75015 Paris Cedex 15

T 01 53 15 70 00

WWW.CPR-AM.COM

CPR JAPAN

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	8
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	24
Informations spécifiques	26
Informations réglementaires	27
Certification du Commissaire aux comptes	33
Comptes annuels	38
Bilan Actif	39
Bilan Passif	40
Hors-Bilan	41
Compte de Résultat	42
Annexes aux comptes annuels	43
Règles et méthodes comptables	44
Evolution de l'Actif net	48
Compléments d'information	49
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	61
Inventaire	63
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	66



asset management

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Japan - O
Code ISIN : (C/D) FR0012117455
 OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)
 Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.
 En souscrivant dans CPR Japan - O, vous investissez dans un portefeuille d'actions japonaises libellé en euro.
 L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.
 L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de certains émetteurs et l'intégration des principes de gestion ESG d'Amundi. La construction d'un portefeuille est basée sur la sélection de titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix.

1. Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement.

- Le FCP intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement à travers la politique d'exclusion d'Amundi qui inclut les règles suivantes :
- les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...);
 - les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial*, sans mesures correctives crédibles;
 - les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac; (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

- Le FCP applique également les règles d'intégration ESG suivantes :
- Exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat; si la notation d'un émetteur est dégradée à F, alors qu'il est déjà présent dans le portefeuille, le gérant cherchera à vendre le titre concerné. Toutefois il est autorisé, dans l'intérêt des porteurs, à conserver les titres jusqu'à leur échéance à défaut de pouvoir les céder dans de bonnes conditions;
 - approche dite en « amélioration de note » : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du FCP;
 - taux de couverture des titres en portefeuille (i.e titres qui font l'objet d'une notation ESG) conformément à la position-recommandation 2020-03 de l'AMF selon le type d'instrument concerné.

Via une approche « best in class », le FCP cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

La politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1700 sociétés. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. La construction du portefeuille pourra également inclure des expositions à un certain nombre de thématiques (par exemple : les valeurs décotées, les petites et moyennes valeurs, les valeurs améliorant leur gouvernance, l'exposition aux entreprises dont l'activité est centrée sur le marché domestique japonais ou les entreprises exportatrices...)

Le portefeuille final est ensuite obtenu en intégrant les facteurs de risque.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

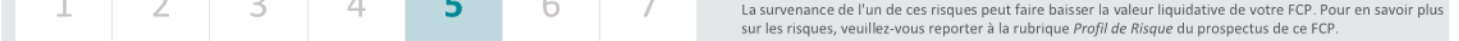
CPR Japan - O est libellée en EUR.

CPR Japan - O a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Japan - O capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions japonaises.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

- Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
 - Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
 - L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Japan - P

Code ISIN : (C) FR0010469312

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Japan - P, vous investissez dans un portefeuille d'actions japonaises libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de certains émetteurs et l'intégration des principes de gestion ESG d'Amundi. La construction d'un portefeuille est basée sur la sélection de titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix.

1. Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement.

Le FCP intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement à travers la politique d'exclusion d'Amundi qui inclut les règles suivantes :

- les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...);
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial*, sans mesures correctives crédibles;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac; (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

Le FCP applique également les règles d'intégration ESG suivantes :

• Exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ; si la notation d'un émetteur est dégradée à F, alors qu'il est déjà présent dans le portefeuille, le gérant cherchera à vendre le titre concerné. Toutefois il est autorisé, dans l'intérêt des porteurs, à conserver les titres jusqu'à leur échéance à défaut de pouvoir les céder dans de bonnes conditions ;

• approche dite en « amélioration de note » : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du FCP ;

• taux de couverture des titres en portefeuille (i.e titres qui font l'objet d'une notation ESG) conformément à la position-recommandation 2020-03 de l'AMF selon le type d'instrument concerné.

Via une approche « best in class », le FCP cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

La politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1700 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. La construction du portefeuille pourra également inclure des expositions à un certain nombre de thématiques (par exemple : les valeurs décotées, les petites et moyennes valeurs, les valeurs améliorant leur gouvernance, l'exposition aux entreprises dont l'activité est centrée sur le marché domestique japonais ou les entreprises exportatrices...)

Le portefeuille final est ensuite obtenu en intégrant les facteurs de risque

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

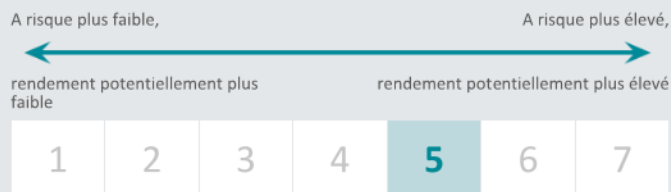
CPR Japan - P est libellée en EUR.

CPR Japan - P a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Japan - P capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions japonaises.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Japan - I

Code ISIN : (C) FR0010477836

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Japan - I, vous investissez dans un portefeuille d'actions japonaises libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de certains émetteurs et l'intégration des principes de gestion ESG d'Amundi. La construction d'un portefeuille est basée sur la sélection de titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix.

1. Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement.

Le FCP intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement à travers la politique d'exclusion d'Amundi qui inclut les règles suivantes :

- les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...);
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial*, sans mesures correctives crédibles;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac; (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

Le FCP applique également les règles d'intégration ESG suivantes :

- Exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ; si la notation d'un émetteur est dégradée à F, alors qu'il est déjà présent dans le portefeuille, le gérant cherchera à vendre le titre concerné. Toutefois il est autorisé, dans l'intérêt des porteurs, à conserver les titres jusqu'à leur échéance à défaut de pouvoir les céder dans de bonnes conditions ;
- approche dite en « amélioration de note » : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du FCP ;
- taux de couverture des titres en portefeuille (i.e titres qui font l'objet d'une notation ESG) conformément à la position-recommandation 2020-03 de l'AMF selon le type d'instrument concerné.

Via une approche « best in class », le FCP cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. La politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1700 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. La construction du portefeuille pourra également inclure des expositions à un certain nombre de thématiques (par exemple : les valeurs décotées, les petites et moyennes valeurs, les valeurs améliorant leur gouvernance, l'exposition aux entreprises dont l'activité est centrée sur le marché domestique japonais ou les entreprises exportatrices...)

Le portefeuille final est ensuite obtenu en intégrant les facteurs de risque

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

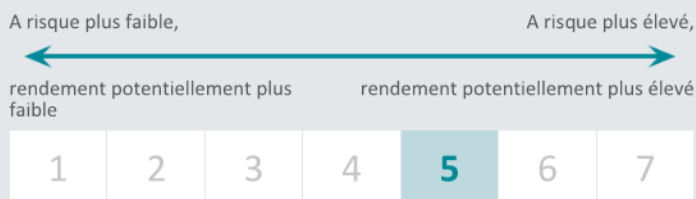
CPR Japan - I est libellée en EUR.

CPR Japan - I a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Japan - I capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions japonaises.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Japan - H-P EUR

Code ISIN : (C) FR0011597459

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Japan - H-P EUR, vous investissez dans un portefeuille d'actions japonaises libellé en euro. Pour cette part, une couverture de change est mise en place et réajustée mensuellement, et a pour objectif de couvrir l'impact de l'évolution du taux de change Yen/Euro sur la performance de la part.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Japan Hedged € "couvert en euro" (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de certains émetteurs et l'intégration des principes de gestion ESG d'Amundi. La construction d'un portefeuille est basée sur la sélection de titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix.

1. Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement.

Le FCP intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement à travers la politique d'exclusion d'Amundi qui inclut les règles suivantes :

- les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...);
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial*, sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac; (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

Le FCP applique également les règles d'intégration ESG suivantes :

• Exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ; si la notation d'un émetteur est dégradée à F, alors qu'il est déjà présent dans le portefeuille, le gérant cherchera à vendre le titre concerné. Toutefois il est autorisé, dans l'intérêt des porteurs, à conserver les titres jusqu'à leur échéance à défaut de pouvoir les céder dans de bonnes conditions ;

• approche dite en « amélioration de note » : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du FCP ;

• taux de couverture des titres en portefeuille (i.e titres qui font l'objet d'une notation ESG) conformément à la position-recommandation 2020-03 de l'AMF selon le type d'instrument concerné.

Via une approche « best in class », le FCP cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

La politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1700 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. La construction du portefeuille pourra également inclure des expositions à un certain nombre de thématiques (par exemple : les valeurs décotées, les petites et moyennes valeurs, les valeurs améliorant leur gouvernance, l'exposition aux entreprises dont l'activité est centrée sur le marché domestique japonais ou les entreprises exportatrices...)

Le portefeuille final est ensuite obtenu en intégrant les facteurs de risque

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Japan - H-P EUR est libellé en EUR.

CPR Japan - H-P EUR a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Japan - H-P EUR capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions japonaises, couvertes en euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Japan - PM

Code ISIN : (C) FR0013515681

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Japan - PM, vous investissez dans un portefeuille d'actions japonaises libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de certains émetteurs et l'intégration des principes de gestion ESG d'Amundi. La construction d'un portefeuille est basée sur la sélection de titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix.

1. Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement.

Le FCP intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement à travers la politique d'exclusion d'Amundi qui inclut les règles suivantes :

- les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...);
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial*, sans mesures correctives crédibles;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac; (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

Le FCP applique également les règles d'intégration ESG suivantes :

- Exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ; si la notation d'un émetteur est dégradée à F, alors qu'il est déjà présent dans le portefeuille, le gérant cherchera à vendre le titre concerné. Toutefois il est autorisé, dans l'intérêt des porteurs, à conserver les titres jusqu'à leur échéance à défaut de pouvoir les céder dans de bonnes conditions ;
- approche dite en « amélioration de note » : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du FCP ;
- taux de couverture des titres en portefeuille (i.e titres qui font l'objet d'une notation ESG) conformément à la position-recommandation 2020-03 de l'AMF selon le type d'instrument concerné.

Via une approche « best in class », le FCP cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

La politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1700 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. La construction du portefeuille pourra également inclure des expositions à un certain nombre de thématiques (par exemple : les valeurs décotées, les petites et moyennes valeurs, les valeurs améliorant leur gouvernance, l'exposition aux entreprises dont l'activité est centrée sur le marché domestique japonais ou les entreprises exportatrices...)

Le portefeuille final est ensuite obtenu en intégrant les facteurs de risque

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

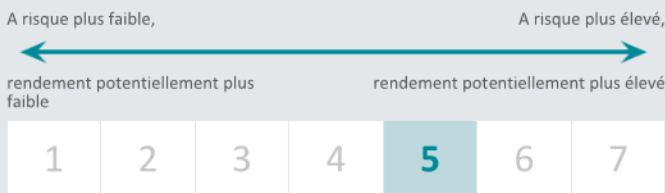
Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille. CPR Japan - PM a une durée de placement recommandée supérieure à supérieure à 5 ans.

CPR Japan - PM capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions japonaises.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Compte rendu d'activité

Octobre 2021

Faits marquants sur le mois : En octobre, les grands marchés d'actions ont vivement rebondi après la pause du mois précédent. Les indices mondiaux ont progressé de plus de 5% malgré la hausse des taux longs, les craintes d'inflation persistantes et les ruptures et délais dans les chaînes d'approvisionnement. Les Etats Unis ont eu la plus forte progression, suivis par l'Europe. Seul le Japon est resté en retrait. Aux Etats-Unis, la hausse s'est faite malgré l'annonce d'une hausse des prix à la consommation de 5.4%, accompagnée d'un discours plus dur en provenance du FOMC. La Fed pourrait devoir réévaluer sa politique monétaire si l'inflation américaine est toujours au-dessus de 4% au printemps prochain. Par ailleurs l'enveloppe budgétaire du plan de relance soutenue par Biden a été substantiellement réduite. Le plan d'investissement de 1 500Mds\$ sur les infrastructures (déjà approuvé par le Sénat mais pas encore par la Chambre des Représentants) devrait toutefois être adopté. L'élément très favorable a sans doute été la bonne qualité des publications. Près des trois quarts des sociétés du S&P500 qui ont publié ont dépassé les estimations de résultats par action. La croissance des résultats pour ces sociétés s'élève à +41% en glissement annuel, 10% au-dessus des attentes. Les matériaux et les produits industriels enregistrent une croissance des bénéfices particulièrement forte, 5 des 8 secteurs restants enregistrant également une croissance à deux chiffres. En revanche, le secteur de la consommation discrétionnaire et les services publics publient des chiffres en baisse. Les secteurs de la consommation discrétionnaire, des financières et de l'énergie se sont appréciés de plus de 10%, surfant sur la hausse des taux longs, la poursuite de l'ascension du cours du brut et le parcours singulier de Tesla qui a pris près de 45%, voyant sa capitalisation passer de 780 à 1 120Md\$. Le marché japonais est en retrait par rapport aux autres zones, d'une part en raison de l'avance qu'il avait accumulée dès que le changement de premier ministre avait été décidé à la sortie de l'été et d'autre part en raison de l'accent mis par Kishida, sur l'évolution souhaitée de la répartition au détriment des entreprises et au profit des ménages. Près de la moitié des entreprises japonaises ont publié leurs résultats pour le troisième trimestre. Le résultat par action progresse de 27% en glissement annuel, le chiffre d'affaires de 10% alors que la moitié des entreprises ont surpris positivement par leur publication. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution Utilities et Materials mais négative dans les Health Care et Financials. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.11%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.13%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de -0.87%; Value avec 0.10% contre EPS. Momentum 0.02% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Défensive et sous-pondérés sur le facteur Volatilité. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Nomura Research Institute (OW, 9.2%), Tokyo Electron Ltd (OW, 5.4%), FAST RETAILING CO., LTD. (UW, -6.8%), Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (UW, -5.3%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Recruit Holdings Co.Ltd. (UW, 8.3%) MMurata Manufacturing (OW, -10.2%), Keyence Corp (UW, -2.8%), Fujifilm Holdings Corp (OW, -8.9%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Hitachi Ltd/Panasonic Corporation/Secom et vendu Murata Manufacturing/Toyota Motor Corp./Takeda Pharmaceutical. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Growth et à une augmentation du facteur Value. Perspectives pour le mois suivant : Notre scénario central reste une normalisation graduelle de l'économie avec une inflation perçue comme transitoire et un recul de l'épidémie. Dans ce cadre, la croissance reste soutenue et les politiques monétaires et budgétaires accommodantes. Les marchés actions pourraient alors continuer leur progression. Notre crainte reste un dérapage de l'inflation et un durcissement plus marqué par les banques centrales. Un ralentissement plus marqué en Chine et en Asie qui se transmettrait peu à peu à l'ensemble du Monde est un autre sujet d'inquiétude.

Novembre 2021

Faits marquants sur les marchés financiers : En novembre, les inquiétudes liées à l'évolution de la crise sanitaire, illustrées par l'annonce du confinement en Autriche, ont pesé sur les indices. La communication de la Fed a également pesé, en évoquant le caractère plus durable de l'inflation. L'ensemble des grands marchés d'actions est en baisse. Les indices mondiaux sont en retrait de près de 2%, les Etats unis résistent mieux, le S&P 500 perd moins de 1% suivi de l'Europe en baisse de 2%, du Japon puis des émergents. Aux Etats-Unis, Jerome Powell a adopté un discours plus ferme en enlevant le qualificatif de « transitoire » de ses éléments

de langage pour qualifier l'inflation et en justifiant un raccourcissement de l'agenda de la fin des programmes de rachat. De l'échéance implicite présentée au terme de la réunion du FOMC du 3 novembre de fin juin, on passerait ainsi à fin mars ou fin avril. Les indices US, plus riches en valeurs de croissance sensibles au recul des taux longs, ont mieux résisté que leurs homologues européens où la pression sanitaire a par ailleurs été plus forte. Le Nasdaq a fini à l'équilibre (+0.3%), le S&P n'a abandonné que 0.7%. Les biais sectoriels aux Etats-Unis ont été marqués avec la baisse de l'énergie (-5.1%) et des financières (-5.7%). Les services de communication (-5.2%) ont par ailleurs été arbitrés au profit de la tech (+4.3%) et de ses composantes « semis » (+9.9% pour les équipements et +16.8% pour les semis proprement dits) et hardware (+10.4%). Le marché japonais a progressé en début de période, après que le LDP a remporté la majorité absolue des sièges lors des élections inférieures japonaises. Les investisseurs jouaient également toujours une réouverture progressive de l'économie japonaise et mondiale. Une relative faiblesse du Yen et des discussions sur un nouveau paquet fiscal ont également porté le marché. Les gains ont été effacés la fin novembre et le marché a finalement baissé sur le mois alors que le nombre de cas de Covid en Europe rebondissait et que la nouvelle variante Covid met en danger le scénario de réouverture. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds affiche sur le mois une performance très supérieure à celle de son indice et toujours supérieure à celle du benchmark sur l'année en cours. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de Information Technology et Industrials mais négative dans les Financials et Utilities. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.14%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.20%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 1.10%; Value avec -0.20% contre EPS. Momentum 0.01% et un facteur Qualité meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Quality et sous-pondérés sur le facteur Growth. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Tokyo Electron Ltd (OW, 12.4%), TIS Inc (OW, 14.7%), Nomura Research Institute (OW, 7.4%), ADVANTEST CORPORATION (OW, 4.6%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Keyence Corp (UW, 4.3%), Sumitomo Rubber Industries (OW, -17.9%) toutes deux absentes à cause de l'exclusion ESG, Shizuoka Bank Ltd/The (OW, -12%), Lasertec Corp (UW, 15.4%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Tokyo Electron Ltd/Sony Corp/TIS Inc et vendu ITOCHU Corporation/Marubeni Corporation pour des expositions à la production ou financement d'activités dans le charbon. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Value et à une augmentation du facteur Growth. Perspectives pour le mois suivant : Notre scénario central reste une normalisation graduelle de l'économie avec une inflation perçue comme transitoire. Les scénarios alternatifs reprennent les deux grandes inquiétudes : un moindre soutien des banques centrales qui répondent à une inflation élevée et un retour de la crise sanitaire qui entraîne des mesures de restriction d'activité et un ralentissement de la croissance. Une progression modérée des marchés est anticipée dans le cadre du scénario central, les scénarios entraînant en revanche un net recul des indices mondiaux.

Décembre 2021

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois de décembre a permis de finir l'année sur une hausse supplémentaire pour les marchés d'actions. Les indices mondiaux ont progressé en moyenne de 4%. Une nouvelle fois, ce sont les marchés européens (+5.2%) et américains (+4.5% pour le S&P) qui ont eu les meilleures performances tandis que le Japon et les émergents étaient en retrait. L'appétit pour le risque a soutenu le mouvement malgré le retour des contraintes sanitaires avec la forte hausse des infections liées au variant Omicron, les ratés des négociations autour du plan « Build Back & Better » de l'administration Biden et la confirmation de l'inflexion du discours ou des actions d'un certain nombre de grandes banques centrales. Aux Etats-Unis, les biais sectoriels ont été souvent dictés par le mouvement sur les taux d'intérêt, les taux courts ayant remonté plus vite que les taux à 10 ans. Si les financières ont sous-performé à la marge, les utilities, l'immobilier et les télécoms ont fait mieux ou aussi bien que les cycliques. Au sein de ces dernières, les prises de bénéfices qui ont accompagné la cession par Elon Musk d'une partie non négligeable de sa participation dans Tesla ont lourdement pesé sur l'auto et la consommation discrétionnaire. Au sein des défensives, la santé a également beaucoup mieux tiré parti qu'en Europe de la vague Omicron. Comme en Europe, l'énergie et la tech ont sous-performé à la marge. Au Japon, sur fond d'optimisme persistant quant à la reprise économique mondiale malgré Omicron et sur fond d'attentes de taux et d'inflation plus élevés, les investisseurs ont préféré les secteurs cycliques, les financières et certains exportateurs. Le secteur le plus performant est de loin le secteur du transport maritime, qui a encore bondi de 24,72% ce mois-ci alors que les tarifs de transport restent à un niveau élevé et devraient rester forts pendant un certain temps. Parmi

les autres secteurs cycliques recherchés, le secteur sidérurgique a gagné 8,54%, le secteur minier (exploration pétrolière) 7,42%, le secteur commercial 6,87% et le secteur des machines 6,6%. Les banques (+5,76%) et les assurances (+7,3%) se portent également relativement bien car elles sont perçues comme les bénéficiaires de la hausse des taux mondiaux et de la reprise de l'économie mondiale. A l'inverse, les secteurs domestiques et défensifs ont été négativement impactés. Le secteur des télécoms a baissé de 3,15% et le secteur du commerce de détail n'a gagné que 0,5%. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds affiche sur le mois une performance supérieure à celle de son indice et toujours supérieure à celle du benchmark sur l'année en cours. Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des Financials et Information Technology mais négative dans les Industrials et Materials. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.26%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.58%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection neutre ; Value avec -0.04% contre EPS. Momentum -0.06% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Quality et sous-pondérés sur le facteur Growth. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Mitsui Osk Lines Ltd (OW, 24.5%), Tokyo Electron Ltd (OW, 8.5%), Softbank Corp (UW, -9.6%), ADVANTEST CORPORATION (OW, 6.4%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Fujifilm Holdings Corp (OW, -7.7%), Daikin Industries Ltd (UW, 5.9%) xESG, Hitachi Ltd (OW, -9.6%), Denso Corp (UW, 10.2%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Komatsu Ltd/Toyota Motor Corp./Dai Nippon Printing et vendu Mitsubishi Corp/Mitsubishi Electric Corp/Daihen Corp. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Quality et à une augmentation du facteur Volatility. Perspectives pour le mois suivant : Notre scénario central reste une normalisation graduelle de l'économie et de la politique monétaire dans un contexte de recul de l'épidémie. Les scénarios alternatifs reprennent les deux grandes inquiétudes : un resserrement monétaire précipité avec des anticipations d'inflation qui s'emballent et une hausse marquée des taux longs. Le retour de la crise sanitaire qui entraîne des mesures de restriction d'activité et un ralentissement de la croissance. Une progression modérée des marchés est anticipée dans le cadre du scénario central, les scénarios alternatifs entraînant en revanche un net recul des indices mondiaux.

Janvier 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Les marchés boursiers mondiaux ont commencé 2022 en hausse, après une année 2021 exceptionnelle, mais se sont retournés à la baisse tôt dans le mois, les États-Unis enregistrant la plus forte baisse (S&P 500 -6,47%) suivi de l'Europe Stoxx600 et du Japon. L'inflation, les inquiétudes concernant le resserrement des banques centrales et les tensions en Europe de l'Est ont inquiétés les investisseurs, ce qui a entraîné une forte augmentation de la volatilité (le VIX atteignant 32 en cours de mois). Les publications macroéconomiques donnent une image mitigée au États Unis. L'indice manufacturier continue d'indiquer une activité économique en croissance, tandis que la baisse dans les services montre l'effet négatif du virus Omicron. L'inflation atteint un niveau élevé à 7% sur un an tandis que le taux de chômage est au plus bas annonçant des tensions du marché du travail. Au niveau sectoriel, la surpondération de l'énergie et des financières a été marquée. La consommation discrétionnaire, l'immobilier et la technologie ont en revanche été à la traîne. Une petite moitié des sociétés du S&P500 ont publié leurs résultats pour le quatrième trimestre 2021. Une majorité d'entre elles ont dépassé les attentes du marché, tant pour les résultats que pour leur chiffres d'affaires. Sur l'année, les bénéfices par actions croissent de 29%, 5% au-dessus des attentes, et l'activité des entreprises de 17%, 3% au-dessus des attentes. Le marché actions Japonais semblait monter tranquillement en ce début d'année, mais il y a eu dès le premier jour un mouvement assez violent et des ventes de noms bien valorisés en général et particulièrement ceux achetés pendant la pandémie ou extrêmement populaires en 2020-2021. D'autre part, les investisseurs ont commencé à chasser les secteurs qui bénéficieraient de taux mondiaux plus élevés, d'un yen plus faible, d'une reprise de l'économie mondiale ou des secteurs qui offriraient une certaine protection contre l'inflation. Cette tendance s'est poursuivie pendant le reste du mois et, compte tenu du contexte ci-dessus, la décote a surperformé la croissance de manière très impressionnante, avec seulement un bref répit de temps en. La croissance avait surperformé la décote en 2017, 2018, 2019 et 2020, mais avait déjà performé en 2021, dépassant la croissance de 7,95%. En janvier 2022, cette surperformance de la décote s'est accélérée avec une performance supérieure à la croissance de 10,5%, un chiffre très impressionnant pour un seul mois. La publication Hawkish des minutes de la Fed le 5 janvier renforce ce phénomène. L'accent a été mis sur les « considérations de gestion des risques » lors de la détermination des politiques et qu'«il peut devenir

justifié d'augmenter le taux des fonds fédéraux plus tôt ou à un rythme plus rapide que les participants avaient anticipé plus tôt ». Bien que la flambée des infections provoquée par Omicron pèsera probablement sur l'activité économique à court terme, « de nombreux » participants ont suggéré que de nouveaux variants de COVID-19 présentent des risques à la hausse pour l'inflation. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds affiche sur le mois une performance supérieure à celle de son indice sur l'année en cours. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution Industriels et Financiers mais négative dans les Information Technology et Health Care. Nous observons également un effet neutre de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.22%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.81% (contribution du Dividend Yield extrêmement forte). Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 1.27%; Value avec 0.55% contre EPS. Momentum 0.02% et un facteur Qualité meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Quality et sous-pondérés sur le facteur Growth. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Keyence Corp (UW, -18.3%) xESG, Nidec Corp (UW, -24.3%), Recruit Holdings Co.Ltd. (UW, -18.6%), Toyota Motor Corp. (OW, 8.1%) DMA l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Nomura Research Institute (OW, -18.6%), Tokyo Electron Ltd (OW, -16.3%) QGDMR, Fujitsu Ltd (OW, -22.8%), Mitsubishi Corp (UW, 7.6%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Mitsubishi Electric /Yokogawa Electric /Kyushu Railway Company et vendu INFRONEER Holdings, Toyota Motor. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Quality et à une légère augmentation du facteur Growth. Perspectives pour le mois suivant : Notre scénario central reste une normalisation graduelle de l'économie et de la politique monétaire dans un contexte de recul de l'épidémie. Les scénarios alternatifs reprennent les deux grandes inquiétudes : un resserrement monétaire précipité avec des anticipations d'inflation qui s'emballent et une hausse marquée des taux longs. Le retour de la crise sanitaire qui entraîne des mesures de restriction d'activité et un ralentissement de la croissance. Une progression modérée des marchés est anticipée dans le cadre du scénario central, les scénarios alternatifs entraînant en revanche un net recul des indices mondiaux.

Février 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Les marchés boursiers et obligataires ont connu un mois difficile en février alors que les inquiétudes entourant l'invasion russe de l'Ukraine se sont installées. Au cours de la première moitié du mois, les attentes concernant le nombre de hausses de taux d'intérêt qui seraient délivrées par la Fed, la BoE et la BCE ont rapidement augmenté. Les investisseurs craignaient que les banques centrales ne freinent la croissance dans leurs efforts pour maîtriser l'inflation. Au cours de la seconde moitié du mois, l'attention des investisseurs a été absorbée par le conflit en Ukraine. Pour l'ensemble du mois, les valeurs croissance ont de nouveau été durement touchées, chutant de 3,5%. La décote a surperformé la croissance mais a tout de même reculé de 1,6%. Les actions des marchés développés ont baissé de 2,5%, en baisse de 7,6% depuis le début de l'année. Les matières premières ont gagné plus de 6% avec la hausse des prix du pétrole Brent et du gaz naturel (le Brent a terminé le mois à 100 \$ le baril et les prix du gaz naturel européen ont augmenté de 15%). La Russie est un important exportateur de matières premières, représentant 13% de la production mondiale de pétrole brut, 17% de la production de gaz naturel et près d'un dixième de l'approvisionnement mondial en blé. Les actions japonaises n'ont reculé que de -1%. Le secteur le plus performant a été celui des services publics, qui a gagné 6%, celui de l'énergie (+2%) en raison de la hausse des prix du pétrole, comme expliqué précédemment, puis celui des télécommunications (+2%). Du côté des retardataires, nous trouvons l'informatique (-2,5%) et la consommation discrétionnaire (-3%). Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds affiche sur le mois une performance supérieure à celle de son indice. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution Materials et Energy mais négative dans les Information Technology et Utilities. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.10%, et dans le même temps notons un effet modéré du facteur défensif affichant une contribution de -0.06%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.74%; Value avec 0.51% contre EPS. Momentum -0.05% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Defensive et sous-pondérés sur le facteur Growth. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Keyence Corp (UW, -9.7%) xESG, Daikin Industries Ltd (UW, -11.4%) xESG, Recruit Holdings Co.. (UW, -14.9%), Secom (OW, 4.3%) xESG. A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Daiichi Sankyo (UW, 13.2%), TIS Inc (OW, -10.9%), Shiseido (UW, 11.9%),

Smc Corp (UW, 6%) xESG. Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Toyota Motor Corp./Hitachi Ltd/ et vendu Softbank Mobile Corp/Softbank Corp. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Quality et à une augmentation du facteur EPS. Momentum. Perspectives pour le mois suivant : La hausse de l'inflation et des rendements obligataires a amené les investisseurs à s'inquiéter des perspectives de bénéfices des entreprises, mais la saison des bénéfices du quatrième trimestre a fourni des résultats réconfortants. Les entreprises américaines ont enregistré une croissance des bénéfices de plus de 30% en glissement annuel, contre 20% attendus au début de la saison des rapports. Que les banques centrales réagissent à la hausse des prix de l'énergie en augmentant l'ampleur ou la vitesse des hausses des taux d'intérêt afin de lutter contre l'inflation, ou en réduisant leur rythme de resserrement afin de soutenir l'économie n'est pas encore tout à fait clair. La réponse dépendra de la mesure dans laquelle la hausse des prix de l'énergie freine la croissance ou alimente une forte hausse des salaires alors que les travailleurs tentent de protéger leur pouvoir d'achat dans un marché du travail tendu. Le portefeuille est bien positionné avec un biais plus défensif, le momentum du BPA est protecteur après les bonnes publications, la valeur (société non sensible à la dette) et l'aversion au risque sont des éléments clés dans cet environnement incertain. L'indicateur de crédit est toujours activé et le signal Equity est devenu « risk-on » début mars, ce qui signifie que nous entrons dans une période de stress pour une période plus longue. Dans les prochaines semaines, nous surveillerons avec attention les valeurs défensives qui peuvent résister mais aussi les valeurs les moins impactées par une récession mondiale et surtout sensibles à la crise géopolitique à laquelle nous sommes confrontés.

Mars 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois de mars a été marqué par la poursuite du conflit entre l'Ukraine et la Russie. Les pourparlers n'ont pas abouti et les négociations continuent. La Russie est fortement pénalisée par les sanctions internationales (embargo sur les exportations russe et retrait des entreprises présentes en Russie). Sont apparus également les premiers impacts économiques du conflit : l'inflation a atteint de nouveaux records aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro, tandis que les enquêtes de conjoncture ont marqué le pas et la confiance des ménages s'est effondrée. Les marchés de l'emploi demeurent néanmoins tendus. La Fed a donc entamé le resserrement de sa politique monétaire, tandis que la Banque d'Angleterre a procédé au second relèvement de ses taux et que la BCE a précisé la réduction de son programme d'assouplissement quantitatif. Sur le plan sanitaire, alors que de nombreux pays parviennent à mieux gérer le virus et à lever les restrictions, le Covid continue de se propager à travers la Chine, où la flambée des nouveaux cas s'élève au-delà des niveaux atteints deux ans auparavant, mettant au défi la politique de tolérance zéro. Dans ce contexte, les marchés actions ont plus qu'effacé leurs pertes de février mais restent en dessous de leur niveau de début d'année. Seules les actions chinoises se sont inscrites en baisse, en raison des nouvelles mesures de quarantaine. Enfin, après un pic à près de 130 USD/baril, les cours pétroliers se sont repliés, clôturant cependant le mois en hausse de 6 USD par rapport à fin février. Les prix du gaz ont également enregistré une forte volatilité. Aux États-Unis, le S&P 500 a progressé de 4% un peu au-dessus des indices européens mais en dessous du Japon. Malgré les troubles géopolitiques et les inquiétudes concernant l'inflation, les estimations des bénéfices du S&P 500 ont continué à être revues à la hausse ces derniers temps. Les estimations de la marge opérationnelle restent élevées, à 17,45%, ce qui constituerait toujours un niveau record. La vigueur continue des ventes et la demande des consommateurs restent toutefois élevées. La croissance des ventes du S&P 500 est actuellement attendue à 9,3%, et la tendance à la révision des estimations est en hausse constante. Les actions japonaises ont progressé de 4%, bénéficiant de leur statut de zone et de valeurs refuge dans le contexte géopolitique. La Banque du Japon a maintenu sa politique monétaire inchangée. Elle a cependant révisé à la hausse ses perspectives d'inflation, en raison de l'accroissement des prix de l'énergie et des matières premières. La hausse récente des prix est liée au renchérissement des matières premières à l'international, et par conséquent, la politique monétaire devrait demeurer conciliante même si l'inflation sous-jacente atteint 2%. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds affiche sur le mois une performance supérieure à celle de son indice. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de Information Technology et Energy mais négative dans les Communication Services et Health Care. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.22%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.18%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.69%; Value avec -0.19% contre EPS. Momentum -0.04% et un facteur Qualité meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été négatif, de même que l'effet lié à l'exclusion ESG. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Defensive et

sous-pondérés sur le facteur Growth. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Inpex Holdings Inc (OW, 11.6%), Tokyo Electron Ltd (OW, 5.1%), Mitsui & (OW, 13.6%), Mitsui Osk Lines Ltd (OW, 5.4%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Mitsubishi Corp (UW, 14.2%) xESG, Kao Corp (OW, -10.8%), ITOCHU Corporation (UW, 4.9%) xESG, Yamada Denki (OW, -9.6%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Nidec Corp/Mitsui /Murata Manufacturing et vendu Secom/Tokyo Electron Ltd/Mitsui Osk Lines Ltd. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Value et à une augmentation du facteur Growth. Perspectives pour le mois suivant : La hausse de l'inflation et des rendements obligataires reste une inquiétude pour les perspectives du marché actions. Un dérapage de l'inflation, amplifié par la hausse des prix des matières dont l'énergie reste une crainte majeure. A ce titre, nous serons très vigilants aux perspectives que donneront les entreprises lors de leurs publications trimestrielles qui commencent le 13 avril. Nous conservons un scénario central légèrement positif d'ici la fin de l'année, dans l'hypothèse d'une conduite maîtrisée des taux par les banques centrales et d'un apaisement des tensions géopolitiques en Europe et sanitaires en Chine. Dans ce cadre, nos indicateurs nous encouragent à reprendre un peu de risque. Le portefeuille est bien positionné avec un biais plus défensif, le momentum du BPA est protecteur après les bonnes publications, la décote (si société non sensible à la dette) et l'aversion au risque sont des éléments clés dans cet environnement incertain.

Avril 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois d'avril a été marqué par un contexte macro-économique instable en raison de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et le manque de visibilité sur l'évolution des politiques monétaires des banques centrales provoqué par les pics d'inflation. Les sanctions économiques pèsent sur la Russie avec les annonces d'embargo sur les importations de charbon russe, tandis que se renforcent les menaces sur les livraisons de gaz à l'Europe. Du côté des banques centrales, plusieurs pays tels que la Pologne, le Canada, la Corée du Sud et la Nouvelle Zélande ont relevé leurs taux directeurs afin de contrer l'inflation qui atteint un niveau historique. Le discours de la FED est plus également plus restrictif. J. Powell envisage une hausse des taux de +50bps lors de la réunion du 3 et 4 mai prochain et prévoit de réduire son bilan. La BCE quant à elle a maintenu ses taux inchangés mais les membres du conseil des gouverneurs de la BCE adoptent désormais un discours plus fermes. Les marchés semblent désormais anticiper une hausse de +50bps d'ici septembre. Dans ce contexte, le S&P500 a connu son plus mauvais mois depuis mars 2020 et le début de la pandémie (-8.8%). L'Europe limite les dégâts avec une baisse de 1% et 3% en zone Euro. Le Nikkei perd 4% tandis que les émergents baissent en moyenne de 6%. Aux Etats-Unis, La consommation des ménages, l'investissement et les dépenses publiques sont demeurés élevés. La saison de publication des résultats est bien avancée avec près de 40% des sociétés ayant déjà publié. 79% des sociétés du S&P500 ayant publié ont dépassé les attentes de BPA. La croissance des BPA pour ces sociétés était de +1% en rythme annuel, une surprise positive de 6%. L'Energie et les Industrielles continuent d'être aidés par une base de comparaison favorable, tandis que les Financières et les Services de Communication affichent des croissances négatives. Les chiffres d'affaires affichent une croissance de 11% en rythme annuel, une surprise positive de 2%. La technologie a été un autre grand perdant avec les semi-conducteurs ou Apple. Les valeurs financières n'ont pas réussi à tirer parti de la hausse des taux pénalisées par les inquiétudes liées à la croissance. Les biens de consommation de base ont été les plus grands bénéficiaires de la rotation défensive, notamment les produits de santé et soins ainsi que le tabac et les produits alimentaires. Au Japon, la banque centrale a exprimé son inquiétude suite à la dépréciation du yen contre le dollar américain, qu'il a qualifiée de « relativement rapide » en regrettant ses effets négatifs pour l'économie. Pour autant, la Banque du Japon n'a pas modifié sa politique monétaire, ni même ses orientations prospectives. La prévision d'inflation a été relevée, en raison de la hausse des prix du pétrole brut et de la baisse du yen. Les perspectives de croissance de 2022 ont pour leur part été révisées à la baisse par rapport aux 3,8% cités au mois de janvier, afin de refléter les pressions qui s'exercent sur les bénéfices des entreprises et les revenus réels dans le contexte de la flambée des prix des matières premières. 53% des sociétés du Topix ont dépassé les attentes de BPA avec une croissance des BPA de 11%. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds affiche sur le mois une performance très supérieure à celle de son indice. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de Information Technology et Energy mais négative dans les Communication Services et Health Care. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.22%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.18%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.69%; Value avec -0.19% contre EPS. Momentum -0.04% et un facteur Qualité meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif.

Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Defensive et sous-pondérés sur le facteur Growth. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Inpex Holdings Inc (OW, 11.6%) QMC, Tokyo Electron Ltd (OW, 5.1%) QGDMR, Mitsui & (OW, 13.6%) QVDM, Mitsui Osk Lines Ltd (OW, 5.4%) QVMR. A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Mitsubishi Corp (UW, 14.2%) DM xESG, Kao Corp (OW, -10.8%) VD, ITOCHU Corporation (UW, 4.9%) VDM xESG, Yamada Denki (OW, -9.6%) QVD. Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Nidec Corp/Mitsui & Murata Manufacturing et vendu Secom. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Value et à une augmentation du facteur Growth. Perspectives pour le mois suivant : Le scénario central reste un apaisement des tensions, désescalade géopolitique en Ukraine, sortie de confinement en Chine et poursuite de la politique de normalisation par les banques centrales qui permet une maîtrise de l'inflation. Dans ce cadre, une hausse des marchés est envisagée. Les scénarios alternatifs et négatifs sont la perte de contrôle de l'inflation, encouragée par un arrêt des livraisons d'énergie par la Russie et l'apparition d'une boucle prix salaire ou bien la concrétisation des craintes de récession avec des prix de matières premières élevés et une faiblesse de la demande mondiale. Le portefeuille est bien positionné avec un biais plus défensif, le momentum du BPA est protecteur après les bonnes publications, la décote (pour les sociétés non sensibles à la dette) et l'aversion au risque sont des éléments clés dans cet environnement incertain.

Mai 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Après le repli brutal du mois dernier, les marchés actions ont connu des performances mitigées : globalement stables aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, grâce à un rebond en fin de période. Les marchés ont continué de s'inquiéter d'une possible récession, malgré des données économiques bien orientées. La consommation est demeurée soutenue : les ventes au détail américaines ont progressé de 0,9% m/m en avril, tandis que les dépenses réelles ont augmenté de 2,7% au 1er trimestre 2022. Une même solidité s'est observée sur le front de la production industrielle, en hausse de 1,1% sur un mois en avril. Les entreprises ont conservé des marges confortables, ce qui implique une très faible probabilité de récession à court terme. La performance du marché américain est proche de l'équilibre en mai. Le marché US, le S&P a touché son plus bas niveau depuis le début de l'année le 20 mai, mais s'est redressé vers la fin du mois. Les obligations du Trésor ont été généralement plus fermes, la courbe s'étant pentifiée et le rendement des obligations 30 ans repassant au-dessus de 3%. Le dollar s'est un peu replié, le DXY (1,1%) enregistrant son plus mauvais mois depuis un an après une très forte reprise en avril. Le pétrole a enregistré sa plus forte hausse mensuelle depuis janvier, le WTI progressant de 9,5% alors que l'UE s'apprête à interdire partiellement les importations de pétrole russe. Le secteur de l'énergie a mené le marché, soutenu par le prix du baril. Les banques ont bénéficié du mouvement de taux. Les télécoms et certaines valeurs du divertissement ont porté les services de communication, mais l'internet a en revanche été un frein. Les industries ont sous-performé, les transports étant largement en baisse (notamment les chemins de fer et le camionnage). Les valeurs de consommation de base sont restées à la traîne, les détaillants étant le principal point faible ; Walmart (-15,9%) ou Target (-29,2%) après leur publication. Au Japon, le mois d'avril et les premiers jours de mai ont été très similaires à ceux du mois de mars, les investisseurs vendant en raison des inquiétudes persistantes concernant la hausse des taux aux États-Unis et de la guerre en Ukraine. Des fermetures sévères en Chine afin de contenir la crise de la Covid a également pesé sur le sentiment des investisseurs. Mais une Banque du Japon très accommodante et un yen faible ont aidé. Plus tard en mai, cependant, le marché a commencé à rebondir en raison de l'espoir de baisse des pressions inflationnistes aux États-Unis aussi de meilleures nouvelles en provenance de la Chine concernant l'évolution sanitaire et économique en Chine. Enfin, la saison des bénéfices a été plutôt favorable. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds affiche sur le mois une performance légèrement supérieure à celle de son indice. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de Information Technology et Energy mais négative dans les Utilities et Financials. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.09%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.29%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de -0.63%; Value avec 0.02% contre EPS. Momentum 0.02% et un facteur Qualité meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Defensive et sous-pondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme TIS (OW, 13.5%), Kintetsu World Express (OW, 32.1%), Yamada Denki (OW, 16.2%), Sompo Holdings (OW, 10.8%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Resona Holdings (OW, -12.9%), Shizuoka Bank Ltd/The (OW, -11.5%), Olympus Corp (UW, 14.9%), Hazama Corp (OW, -13.6%).

Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Ngk Insulators /Hitachi Zosen Corp/Komatsu et vendu Nidec Corp/Disco /Sumitomo Rubber Industries pour des raisons d'exclusions sur les facteurs ESG. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Growth et à une augmentation du facteur Quality. Perspectives pour le mois suivant : Le scénario central reste un apaisement des tensions, désescalade géopolitique en Ukraine, sortie de confinement en Chine et poursuite de la politique de normalisation par les banques centrales qui permet une maîtrise de l'inflation. Dans ce cadre, une hausse des marchés est envisagée. Les scénarios alternatifs et négatifs sont la perte de contrôle de l'inflation, encouragée par un arrêt des livraisons d'énergie par la Russie et l'apparition d'une boucle prix salaire ou bien la concrétisation des craintes de récession avec des prix de matières premières élevés et une faiblesse de la demande mondiale. Le portefeuille est bien positionné avec un biais plus défensif, le momentum du BPA est protecteur après les bonnes publications, la décote (pour les sociétés non sensibles à la dette) et l'aversion au risque sont des éléments clés dans cet environnement incertain.

Juin 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Au cours du mois de juin, les inquiétudes sur la perspective d'une récession ont pesé sur les marchés actions. La majorité des banques centrales resserrent ou promettent de ressermer leur politique monétaire. Les taux longs ont nettement monté en juin, atteignant un record sur plus de dix ans aux États-Unis et plus de huit ans en Allemagne. Le rendement italien s'est temporairement établi à 4% tandis que le spread entre les obligations de l'Italie et de l'Allemagne a dépassé 200 pb en milieu de mois pour la première fois depuis le lancement du PEPP en mars 2020. Les taux et les spreads ont ensuite baissé pendant la seconde quinzaine du mois. Après s'être légèrement replié en mai, le dollar américain a renoué avec sa tendance haussière en juin pour s'apprécier face aux principales devises. Le yen a poursuivi sa chute jusqu'à atteindre des niveaux inédits depuis 1998. Les cours du pétrole sont restés globalement stables, à des niveaux élevés, tandis que les prix du gaz en Europe ont augmenté de 65% au cours du mois en parallèle à la diminution des livraisons de gaz russe en Europe. Les actions américaines ont baissé en juin, le S&P enregistrant sa deuxième pire performance mensuelle de l'année malgré un rebond en milieu de mois. La tendance baissière du marché s'est confirmée. Tous les secteurs ont terminé le mois en baisse. Le secteur de l'énergie pour les pétrolières intégrées comme les équipementiers) a été à la traîne en raison du recul du brut. Les matériaux ont sous-performé, enregistrant de fortes baisses dans les métaux industriels et les entreprises chimiques de base. Les financières ont reculé, les grandes banques sous-performant les régionales. Les valeurs des cartes de crédit ont pesé. Les industries ont enregistré une surperformance relative. Les soins de santé ont le mieux résisté, avec quelques gagnants dans la biotechnologie et la pharmacie. Au Japon, La Banque Centrale a maintenu ses principaux instruments de politique monétaire (contrôle de la courbe des taux et achats d'ETF), le Gouverneur déclarant que le contrôle de la courbe des taux est sans limite quels que soient les niveaux des taux d'intérêt à l'étranger. Si aucune autre révision de la politique monétaire n'a été évoquée, la Banque du Japon risque d'être contrainte de réévaluer son contrôle de la courbe des taux, dans la mesure où les taux à long terme continuent de grimper aux États-Unis et où le yen perd de sa valeur. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds affiche sur le mois une performance légèrement supérieure à celle de son indice. Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des Communication Services et Materials mais négative dans les Information Technology et Energy. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.11%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.14%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.09%; Value avec -0.11% contre EPS. Momentum 0.04% et un facteur Qualité meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Quality et sous-pondérés sur le facteur Growth. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Keyence Corp (UW, -12.2%) GM xESG, Shin-Etsu Chemical (UW, -18.8%) GDM xESG, Hitachi Zosen Corp (OW, 3.3%) R, Resona Holdings Inc (OW, 2.4%) QC. A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Tokyo Electron Ltd (OW, -23.5%) MR, FAST RETAILING CO., LTD. (UW, 12.3%) xESG, ADVANTEST CORPORATION (OW, -18.3%) QMR, Sumitomo Metal Mining (OW, -22.3%) GM xESG. Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Olympus Corp/Sumitomo Metal Mining/Mitsui Chemicals Inc et vendu Kddi Corp/TIS Inc/Mitsui. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Defensive et à une augmentation du facteur Blend. Perspectives pour le mois suivant : Nous sommes toujours en attente d'un apaisement des tensions géopolitiques en Ukraine. La politique de normalisation par les banques centrales devrait permettre une maîtrise de l'inflation mais continue à inquiéter quant à ses effets sur la

croissance. Dans ce cadre, une reprise limitée des marchés est envisagée dans la seconde partie de l'année. Les scénarios alternatifs et négatifs sont la perte de contrôle de l'inflation, encouragée par un arrêt des livraisons d'énergie par la Russie et l'apparition d'une boucle prix salaire ou bien la concrétisation des craintes de récession avec des prix de matières premières élevés et une faiblesse de la demande mondiale. Le portefeuille est bien positionné avec un biais plus défensif, le momentum du BPA est protecteur après les bonnes publications, la décote (pour les sociétés non sensibles à la dette) et l'aversion au risque sont des éléments clés dans cet environnement incertain.

Juillet 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Au cours du mois de juillet, les actions mondiales ont inversé la chute de juin avec un rebond de +10.7% (en EUR). Plusieurs éléments ont agité les marchés. Tout d'abord les espoirs de pic d'inflation et la FED qui semble avoir rattrapé son retard. Cela a été bien perçu et démontré par la vente massive de matières premières, une baisse des anticipations d'inflation à long terme dans les enquêtes sur le sentiment des consommateurs de la Fed de New York et de l'Université du Michigan, et un recul des mesures des prix des enquêtes régionales sur le secteur manufacturier. L'accent a également été mis sur les remises dans le commerce de détail pour faire face aux stocks excédentaires (baisse des prévisions de vente au détail sur la faiblesse des marchandises générales due à l'inflation et à la normalisation économique, remarques des fournisseurs de téléphonie mobile sur les clients qui mettent plus de temps à payer leurs factures). Dans ce contexte, des secteurs comme la technologie et la consommation surperforment le marché alors que la télécommunication et la santé sont à la traîne. Aux Etats-Unis, l'inflation reste fortement élevée en juillet, surprenant à la hausse les prévisions du marché. Encore une fois, les prix de l'énergie et de l'alimentation ont largement contribué à cette nouvelle hausse des prix. Une bonne nouvelle est que l'inflation sous-jacente a ralenti pour le cinquième mois consécutif, à 5,9%, contre 6% en mai et un pic à 6,5% en mars. Dans un contexte de marché du travail qui reste tendu avec des créations d'emplois qui restent encore supérieures aux attentes, la FED a une nouvelle fois augmenté ses taux de 75bps, portant le taux Fed Fund à 2,5%. Les signes de ralentissement de l'activité se sont toutefois aussi multipliés : nouvelles baisses des indices ISM pour les entreprises et de la confiance des ménages. De même, les données sur le marché de l'immobilier sont peu encourageantes : inflation et coûts d'emprunt élevés ont fait chuter l'indice NAHB du marché du logement pour le septième mois consécutif et les mises en chantiers de 2%, au plus bas depuis 9 mois. Conséquence, le PIB a reculé pour le deuxième trimestre consécutif (-0,9% au Q2 annualisé après -1,6% pour le Q1), alimentant les spéculations sur le risque de récession. Au Japon, la Banque Centrale a décidé de maintenir sa politique monétaire lors de la réunion de juillet. Alors que la Fed a décidé de relever ses taux, le taux UST 10Y a chuté de 82 points de base par rapport à son récent sommet et le yen a augmenté de 5% par rapport à l'USD. L'appréciation du yen par rapport à l'USD n'a pas encore été complètement prise en compte par le marché. Les résultats des entreprises du TOPIX d'avril-juin (33% des entreprises annoncées, au 29 juillet) sont solides avec un BPA de +6% sur un an, par rapport aux résultats de l'Europe et des États-Unis, dans un contexte de croissance salariale modérée. Le taux de surprises positives était de 60% pour le bénéfice net, ce qui correspond à la moyenne historique. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds affiche sur le mois une performance inférieure à celle de son indice. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de Information Technology et Health Care mais négative dans les Communication Services et Real Estate. Nous observons également un effet neutre de notre facteur blend, avec une contribution autour de -0.06%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.26%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de -1.31%; Value avec -0.21% contre EPS. Momentum 0.01% et un facteur Qualité meilleur que le momentum. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Quality et sous-pondérés sur le facteur Growth. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Mitsui Osk Lines Ltd (OW, 22.4%) QVMR, Tokio Marine Holdings, Inc (UW, 1.8%) DMC, Mitsubishi Corp (UW, 6.5%) QVM xESG, Hoya Corp (OW, 17.8%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Keyence Corp (UW, 18.4%) G xESG, Recruit Holdings Co.Ltd. (UW, 31.5%) GC xESG, Dai-ichi Mutual Life Insurance Co (OW, -4.2%) QVC, FAST RETAILING CO., LTD. (UW, 21.1%) R xESG. Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons vendu Kintetsu World Express Inc/Sho-Bond Corp pour des raisons d'exclusions ESG. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Volatility et à une augmentation du facteur Dividend.Yield. Perspectives pour le mois suivant : Nous sommes toujours en attente d'un apaisement des tensions géopolitiques en Ukraine. La politique de normalisation par les banques centrales devrait permettre une maîtrise de l'inflation mais continue à inquiéter quant à ses effets sur la

croissance. Dans ce cadre, une reprise limitée des marchés est envisagée dans la seconde partie de l'année. Les scénarios alternatifs et négatifs sont la perte de contrôle de l'inflation, encouragée par un arrêt des livraisons d'énergie par la Russie et l'apparition d'une boucle prix salaire ou bien la concrétisation des craintes de récession avec des prix de matières premières élevés et une faiblesse de la demande mondiale. Le portefeuille est bien positionné pour un environnement de récession ou inflationniste, toutefois nous devons rectifier quelques positions croissances avec de bonnes perspectives lors des publications du deuxième trimestre.

Août 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Au cours du mois d'août, la crainte d'un ralentissement de l'activité économique et à la forte hausse des prix de l'électricité a fortement pesé sur les marchés actions. Malgré un repli de l'inflation passant de 9,1% en juillet à 8,5% en août, Jérôme Powell a maintenu son discours restrictif et a rappelé que le principal objectif de la banque centrale était de contenir l'inflation au taux cible. Au niveau de l'Union Européenne la BCE promet aussi une nouvelle hausse de taux qui pourrait atteindre 75 bps en septembre. Le dollar poursuit sa tendance haussière, l'euro passe sous la parité pour la première fois depuis 20 ans. Le yen et le livre sterling se déprécient également face au dollar. L'OPEP+ décide de réduire les niveaux de production de 100k barils par jour. Les cours du pétrole poursuivent la dynamique des derniers mois en chutant pour le troisième mois consécutif. Dans ce cadre les grands indices ont baissé. Les marchés émergents ont relativement mieux résisté, suivi du Japon, les Etats Unis et l'Europe fermant la marche. Au Japon le marché a continué de progresser jusqu'à mi-août malgré des éléments négatifs tels que les tensions entre la Chine et les Etats Unis et une nouvelle vague de covid. Cela s'explique par un yen plus faible, de bons résultats au Japon et l'espoir que la Fed pourrait relever ses taux moins que prévu. Le Topix s'est replié lors de la seconde partie du mois avec des investisseurs à nouveau préoccupés par l'augmentation des taux aux Etats-Unis. Les secteurs exportateurs, certains secteurs technologiques et cycliques ont bien résisté dans l'ensemble. Les secteurs liés à l'énergie ont été les plus performants grâce à la remontée du prix du pétrole à la fin août. Les banques et assurances sont en baisse. Les secteurs défensifs et domestiques connaissent une baisse comparable. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice de référence le MSCI Japan. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de Communication Services et Real Estate mais négative dans les Health Care et Financials. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.30%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.26%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de -0.71%; Value avec 0.21% contre EPS. Momentum -0.01% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Quality et sous-pondérés sur le facteur Growth. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Mitsui & (OW, 4.9%) QVM, Yamaha Motor (OW, 8.8%) QC, Recruit Holdings (UW, -13.5%) GC, Mitsui Chemicals Inc (OW, 8%) QV. A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Daiichi Sankyo (UW, 19.1%) GMR, Mitsubishi Corp (UW, 9.2%) QVM, Nomura Research Institute (OW, -11.5%), Fujitsu (OW, -6.9%) QV. Perspectives pour le mois suivant : Nous sommes toujours en attente d'un apaisement des tensions géopolitiques en Ukraine. Nos perspectives sont liées à l'inflation et à la capacité des banques centrales à la contenir. La politique de normalisation par les banques centrales devrait permettre une maîtrise de l'inflation mais continue à inquiéter quant à ses effets sur la croissance. Dans ce cadre, une reprise limitée des marchés est envisagée dans la seconde partie de l'année. Les scénarios alternatifs et négatifs sont la perte de contrôle de l'inflation, encouragée par un arrêt des livraisons d'énergie par la Russie et l'apparition d'une boucle prix salaire ou bien la concrétisation des craintes de récession avec des prix de matières premières élevés et une faiblesse de la demande mondiale.

Septembre 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Au cours du mois de Septembre la détérioration de l'environnement macro-économique et géopolitique a fortement pesé sur les marchés actions, avec une chute comprise entre 5% et 9%. La hausse des taux de plusieurs Banques Centrales, +75 bps pour la FED et +50 bps pour la BoE, intensifie les craintes d'un ralentissement de l'activité économique. Ainsi le resserrement monétaire se traduit avec, d'un côté, une inflation toujours élevée et des données économiques en repli dans la zone Euro et, de l'autre, des données américaines robustes. Au niveau de l'Union Européenne, la BCE, qui a relevé ses taux de 75 bps, a pour objectif d'atteindre le taux réel neutre (environ 2%). Les devises européennes ont été fortement sous pression face au dollar : le Sterling a perdu 3.9% sur le mois, ce qui porte la baisse depuis la fin mai à 11.4%, et l'Euro a perdu 2.5% pour franchir à la baisse le seuil de la parité.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a annoncé qu'elle interviendrait pour acheter « tout le volume nécessaire » de Gilts longs « afin de stabiliser le marché ». L'OPEP+ décidera la semaine prochaine d'une potentielle baisse de la production, ce qui participerait à la remontée du cours du pétrole. Au Japon, la correction s'est accélérée, le Topix perdant 6,48%, malgré un rebond de 3.7% lors de la deuxième semaine du mois. Au-delà des préoccupations récurrentes concernant l'impact de la guerre en Ukraine et d'une Fed moins accommodante, les investisseurs se sont également inquiété de l'Europe où le gouvernement britannique a engagé d'importantes dépenses budgétaires non financées, obligeant la BoE à intervenir sur le marché pour calmer les investisseurs et où les résultats des élections en Italie ont suscité des inquiétudes quant à la stabilité de la région. Sur une note plus positive, la réouverture du Japon au tourisme et aux voyages d'affaires, ainsi que la faiblesse persistante du Yen ont permis d'améliorer la situation des marchés. D'un point de vue sectoriel, Septembre est à l'opposé du mois dernier, avec la vente des valeurs cycliques, technologiques et exportatrices, d'un autre côté, les secteurs domestiques et défensifs ont relativement bien résisté. Les valeurs financières ont également surperformé, car ils sont considérés comme les bénéficiaires d'un environnement de taux d'intérêt plus élevés. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence, le MSCI Japan. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution du secteur des matériaux et de l'immobilier, mais négative dans la technologie et l'énergie. Nous observons également un effet neutre de notre facteur blend, avec une contribution autour de -0.05%, et dans le même temps, notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.36%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons un effet sélection neutre; la décote avec -0.11% contre la dynamique de révision des résultats -0.04% et un facteur Qualité meilleur que la dynamique de prix. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur qualité et sous-pondérés sur le facteur croissance. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Nippon Telegraph & Telephone (OverWeighted (OW), 4%), Shizuoka Bank Ltd/The (OW, 10.3%), Resona Holdings Inc (OW, 2.8%), Kyushu Railway Company (OW, 5%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Eisai (UnderWeighted (UW), 36.6%), Mitsui Osk Lines Ltd (OW, -19.8%), Tokyo Electron Ltd (OW, -16.3%), Daxx Corp. (OW, -15.3%). Voici les principales opérations réalisées sur la période : nous avons acheté Nippon Telegraph & Telephone, Recruit Holdings Co.Ltd. et Softbank Mobile Corp et vendu Mitsui, CANON INC. Et Mcdonald's Holdings Co Japan. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur dividende et à une augmentation du facteur croissance. Perspectives pour le mois suivant : Nos perspectives de marché restent très liées à l'évolution de l'inflation et à la capacité des Banques Centrales à la contenir. Nous sommes toujours en attente d'un apaisement des tensions géopolitiques en Ukraine et de la fin des confinements en Chine. La politique de normalisation par les Banques Centrales inquiète par ses effets sur la croissance même si elle est jugée nécessaire par les investisseurs. Dans ce cadre, une reprise limitée des marchés est envisagée dans la seconde partie de l'année. Les scénarii alternatifs et négatifs sont la perte de contrôle de l'inflation, encouragée par un arrêt des livraisons d'énergie par la Russie et l'apparition d'une boucle inflationniste prix / salaire ou bien la concrétisation des craintes de récession avec des prix de matières premières élevés et une faiblesse de la demande mondiale.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR JAPAN et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Japan - H-P EUR en devise EUR : -6,14% / -8,64% avec une Tracking Error de 3,62%
- Part CPR Japan - I en devise EUR : -14,76% / -16,36% avec une Tracking Error de 2,83%
- Part CPR Japan - O en devise EUR : -14,05% / -16,36% avec une Tracking Error de 3,38%
- Part CPR Japan - P en devise EUR : -15,14% / -16,36% avec une Tracking Error de 2,83%
- Part CPR Japan - PM en devise EUR : -15,17% / -16,36% avec une Tracking Error de 2,84%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SECOM CO	3 578 764,52	3 816 703,05
NIDEC CORPORATION	3 801 586,70	3 189 771,17
MITSUI & CO Y50	1 858 040,13	4 290 833,96
HITACHI JPY50	4 493 629,96	805 755,70
TOYOTA MOTOR	2 516 103,96	2 450 812,65
KOMATSU JPY50	3 028 220,77	1 574 362,88
ITOCHU CORP JPY50	249 407,47	3 927 505,23
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	2 187 818,10	1 837 326,46
SOFTBANK CORP	1 386 883,58	2 521 577,78
MITSUBISHI CORPORATION	277 893,67	3 417 520,05

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - H-P EUR	
Frais de gestion variables acquis	3 187,69
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,40
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	2 102,97
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,257
Parts CPR JAPAN - I	
Frais de gestion variables acquis	20 251,15
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,428
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts CPR JAPAN - P	
Frais de gestion variables acquis	9 869,94
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,298
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	17 858,49
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,319
Parts CPR JAPAN - PM	
Frais de gestion variables acquis	101,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,206
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	139 471,22
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,913

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 11 816 037,50

- o Change à terme : 810 349,18
- o Future : 11 005 688,32
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
Instruments financiers dérivés <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Depuis le **1^{er} octobre 2021**, votre FCP applique les nouvelles orientations de l'Autorité européenne régulatrice des marchés (ESMA) visant à assurer une application commune, uniforme et régulière dans le domaine des commissions de surperformance.

Cette réglementation vise à homogénéiser l'information faite aux investisseurs et la méthodologie de calcul.

La nouvelle méthodologie de calcul prévoit notamment une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission.

Aussi, cette méthodologie est détaillée dans la documentation juridique de votre fonds dans les paragraphes destinés à la description des frais.

Depuis le **1^{er} janvier 2022**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée comme suit :

- Changement du siège social CPR AM (société de gestion de votre FCP) :
Depuis le 31/12/2021, le siège social de CPR Asset Management est fixé au 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris (*en lieu et place du 90, boulevard Pasteur – 75015 Paris*).
- Modification de la rémunération liée aux opérations de prêts de titres :
Les coûts opérationnels liés à la mise en place des opérations de prêts de titres n'excéderont pas 35% des revenus générés par lesdites opérations (*en lieu et place de 40%*).

Aussi, la rubrique suivante de la documentation de votre OPC est rédigée comme suit :

« Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient au FCP, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 35% des revenus générés par lesdites opérations ».

- Modification de la méthodologie de calcul des commissions de surperformance :
A des fins de meilleure lisibilité, la description de la méthodologie de calcul des commissions de surperformance a été également modifiée.

Depuis le **17 février 2022**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée comme suit :

- Mise en conformité du prospectus de votre FCP avec les exigences du Règlement européen Taxonomie :

Le règlement européen 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») met en place un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifie le règlement européen Disclosure.

Au titre du Règlement sur la Taxonomie, les investissements durables sur le plan environnemental sont les investissements dans une ou plusieurs activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu de ce Règlement.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans le Règlement sur la Taxonomie, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans ledit Règlement, qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales établies par ce Règlement et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

- Modification de la présentation des rubriques « actifs utilisés (intégrant un dérivé) » et « instruments dérivés » dans le prospectus du FCP :

A des fins de meilleur lisibilité, ces deux rubriques sont présentées sous la forme d'un tableau précisant :

- le type d'actifs utilisés;
- le type de risque ;
- le type de marché ;
- la nature des interventions.

Depuis le **1^{er} juillet 2022**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée comme suit :

- Suppression de la limite de prélèvement des commissions de surperformance :

La suppression de la limite de prélèvement des commissions de surperformance est réalisée dans le contexte de la mise en place de la nouvelle méthode de calcul promulguée par l'ESMA entrée en vigueur en 2021 accompagnée du rallongement de la période d'observation.

La nouvelle méthode de calcul ne prévoit pas de limite de prélèvement des commissions de surperformance.

- Simplification des paragraphes relatifs aux modalités de calcul de la commission de surperformance :

Dans un souci de meilleure lisibilité, les paragraphes relatifs aux modalités de calcul de la commission de surperformance dans le « Document d'Informations Clés pour l'Investisseur » de votre fonds ont été mis à jour.

- Changement d'adresse du siège social de CACEIS Bank (dépositaire de votre FCP) :

CACEIS Bank

Société Anonyme, RCS Nanterre 692 024 722

Banque et prestataire de services d'investissement agréés par le CECEI le 1/04/05

Siège social 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

(En lieu et place de : Société anonyme, RCS Paris 692 024 722 -1-3 place Valhubert – 75013 Paris)

- Changement d'adresse du siège social de CACEIS Fund Administration (gestionnaire comptable par délégation de votre FCP) :

CACEIS Fund Administration

Société Anonyme, RCS Nanterre 420 929 481

Administrateur et valorisateur d'OPC (groupe Crédit Agricole)

Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

(En lieu et place de Société anonyme, RCS Paris 420 929 481 - 1-3, place Valhubert – 75013 Paris).

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée

Niveau de levier indicatif : 8,00%.

Informations réglementaires

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314–75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le

deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (soit 106 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 15 251 854 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 9 358 487 euros, soit 61% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 5 893 367 euros, soit 39% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 collaborateurs au 31 décembre 2021) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (5 collaborateurs au 31 décembre 2021), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;

- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR AM applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que CPR AM exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM. De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport);
- Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique;
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction;
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de CPR AM s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. CPR AM applique ainsi les règles suivantes :

Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 - gestion passive - au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2022**

CPR JAPAN
OPCVM CONSTITUEE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CPR ASSET MANAGEMENT
91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CPR JAPAN relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.03.22 14:12:36 +0100



Comptes annuels

Bilan Actif au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	131 706 771,14	174 994 084,76
Actions et valeurs assimilées	131 268 941,36	174 715 761,03
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	131 268 941,36	174 715 761,03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	437 829,78	278 323,73
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	437 829,78	278 323,73
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	2 569 695,71	3 265 950,71
Opérations de change à terme de devises	810 349,18	785 708,64
Autres	1 759 346,53	2 480 242,07
COMPTES FINANCIERS	14 586 892,23	23 208 003,32
Liquidités	14 586 892,23	23 208 003,32
TOTAL DE L'ACTIF	148 863 359,08	201 468 038,79

Bilan Passif au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	142 624 173,28	185 289 032,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	29,76	
Report à nouveau (a)	69,11	55,53
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 772 514,16	11 859 578,64
Résultat de l'exercice (a, b)	2 889 149,45	3 081 878,33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	147 285 935,76	200 230 545,24
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	437 829,78	278 323,73
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	437 829,78	278 323,73
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	437 829,78	278 323,73
Autres opérations		
DETTES	1 139 593,54	959 169,82
Opérations de change à terme de devises	825 178,50	792 603,19
Autres	314 415,04	166 566,63
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	148 863 359,08	201 468 038,79

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
OSFT TOPIX IN 1221		19 157 163,97
OSE TOPIX FUT 1222	11 005 688,32	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 316 196,59	3 566 393,13
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	5 097,22	
TOTAL (1)	3 321 293,81	3 566 393,13
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	58 296,49	51 130,64
Autres charges financières		
TOTAL (2)	58 296,49	51 130,64
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 262 997,32	3 515 262,49
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	681 949,75	440 512,15
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 581 047,57	3 074 750,34
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	308 101,88	7 127,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 889 149,45	3 081 878,33

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011597459 - CPR JAPAN - H-P EUR : Taux de frais maximum de 1,10% TTC

FR0010477836 - CPR JAPAN - I : Taux de frais maximum de 0,55% TTC

FR0012117455 - CPR JAPAN - O : Taux de frais maximum de 0,15% TTC

FR0010469312 - CPR JAPAN - P : Taux de frais maximum de 1,10% TTC

FR0013515681 - CPR JAPAN - PM : Taux de frais maximum de 1,10% TTC

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part/action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence :
- Pour les Parts P, I et PM, l'indice de référence est le : MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis.)
- Pour la Part H-P EUR, l'indice de référence est le : MSCI Japan Hedged € couvert en euro (dividendes nets réinvestis).

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre ces 2 actifs, dans la limite de 2,5% de l'actif net. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CPR JAPAN - H-P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR JAPAN - I	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR JAPAN - O	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts CPR JAPAN - P	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR JAPAN - PM	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	200 230 545,24	139 190 693,49
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	33 329 428,35	31 619 053,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-46 951 946,75	-7 250 782,04
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 507 801,96	12 393 535,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 142 458,56	-2 542 629,29
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 455 673,06	4 384 604,37
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 101 484,50	-34 381,79
Frais de transactions	-159 039,70	-81 694,03
Différences de change	-12 545 166,35	-5 077 585,94
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-22 889 230,31	27 350 632,14
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	7 469 130,90	30 358 361,21
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-30 358 361,21	-3 007 729,07
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-159 506,05	-572 627,35
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-437 829,78	-278 323,73
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	278 323,73	-294 303,62
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-10 033 172,10	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 836 556,10	-2 223 024,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 581 047,57	3 074 750,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	147 285 935,76	200 230 545,24

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	11 005 688,32	7,47
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	11 005 688,32	7,47

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							14 586 892,23	9,90
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	14 586 892,23	9,90								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	131 268 941,36	89,13						
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 762 398,73	1,20						
Comptes financiers	14 512 619,90	9,85						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	815 185,95	0,55						
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	11 005 688,32	7,47						

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	10 003,71
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	800 345,47
	Dépôts de garantie en espèces	476 553,50
	Coupons et dividendes en espèces	1 275 841,52
	Autres créances	6 951,51
TOTAL DES CRÉANCES		2 569 695,71
DETTES		
	Vente à terme de devise	815 185,95
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	9 992,55
	Frais de gestion fixe	105 611,12
	Frais de gestion variable	192 974,42
	Autres dettes	15 829,50
TOTAL DES DETTES		1 139 593,54
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 430 102,17

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR JAPAN - H-P EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	560,038	358 103,29
Parts rachetées durant l'exercice	-531,268	-335 505,00
Solde net des souscriptions/rachats	28,770	22 598,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 303,105	
Part CPR JAPAN - I		
Parts souscrites durant l'exercice	2,500	395 992,69
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	2,500	395 992,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	32,025	
Part CPR JAPAN - O		
Parts souscrites durant l'exercice	940	11 683 814,60
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	940	11 683 814,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 730	
Part CPR JAPAN - P		
Parts souscrites durant l'exercice	4 003,646	2 515 741,94
Parts rachetées durant l'exercice	-9 139,542	-5 657 112,87
Solde net des souscriptions/rachats	-5 135,896	-3 141 370,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 947,907	
Part CPR JAPAN - PM		
Parts souscrites durant l'exercice	178 065,758	18 375 775,83
Parts rachetées durant l'exercice	-409 257,985	-40 959 328,88
Solde net des souscriptions/rachats	-231 192,227	-22 583 553,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	545,135	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR JAPAN - H-P EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR JAPAN - I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR JAPAN - O Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR JAPAN - P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR JAPAN - PM Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - H-P EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 001,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	3 187,69
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,39
Frais de gestion variables acquis	2 102,97
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,26
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR JAPAN - I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	27 369,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables provisionnés	20 251,15
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,41
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR JAPAN - O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	229 955,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR JAPAN - P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	61 560,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	9 869,94
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,18
Frais de gestion variables acquis	17 858,49
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,32
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - PM	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	168 075,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	-6 754,15
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,04
Frais de gestion variables acquis	139 471,22
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,91
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/09/2022
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	69,11	55,53
Résultat	2 889 149,45	3 081 878,33
Total	2 889 218,56	3 081 933,86

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR JAPAN - H-P EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 444,18	2 123,78
Total	2 444,18	2 123,78

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR JAPAN - I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	52 679,11	45 284,95
Total	52 679,11	45 284,95

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR JAPAN - O		
Affectation		
Distribution	2 813 457,30	2 836 556,10
Report à nouveau de l'exercice	59,26	64,01
Capitalisation		
Total	2 813 516,56	2 836 620,11
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	12 730	11 790
Distribution unitaire	221,01	240,59
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	413 979,89	276 828,34

OPCVM CPR JAPAN

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR JAPAN - P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	20 285,65	34 693,31
Total	20 285,65	34 693,31

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR JAPAN - PM		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	293,06	163 211,71
Total	293,06	163 211,71

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	29,76	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 772 514,16	11 859 578,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 772 543,92	11 859 578,64

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR JAPAN - H-P EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	94 142,06	79 504,07
Total	94 142,06	79 504,07

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR JAPAN - I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	51 964,03	316 598,09
Total	51 964,03	316 598,09

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR JAPAN - O		
Affectation		
Distribution	1 589 340,50	10 033 172,10
Plus et moins-values nettes non distribuées	24,22	27,57
Capitalisation		
Total	1 589 364,72	10 033 199,67
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	12 730	11 790
Distribution unitaire	124,85	850,99

OPCVM CPR JAPAN

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR JAPAN - P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	36 527,54	450 759,03
Total	36 527,54	450 759,03

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR JAPAN - PM		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	545,57	979 517,78
Total	545,57	979 517,78

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	148 789 942,66	158 991 200,47	139 190 693,49	200 230 545,24	147 285 935,76
Parts CPR JAPAN - H-P EUR en EUR					
Actif net	827 323,69	631 500,61	589 275,90	829 964,88	796 564,95
Nombre de titres	1 477,692	1 264,465	1 189,213	1 274,335	1 303,105
Valeur liquidative unitaire	559,87	499,42	495,51	651,29	611,28
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	34,33	-17,02	25,44	62,38	72,24
Capitalisation unitaire sur résultat	3,89	5,27	3,81	1,66	1,87
Parts CPR JAPAN - I en EUR					
Actif net	4 504 471,89	4 413 076,86	4 054 728,00	5 111 930,79	4 726 590,11
Nombre de titres	31,625	30,625	29,525	29,525	32,025
Valeur liquidative unitaire	142 433,89	144 100,46	137 332,02	173 139,06	147 590,63
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	11 605,00	2 025,76	-1 435,31	10 723,05	1 622,60
Capitalisation unitaire sur résultat	1 886,97	2 244,48	1 844,95	1 533,78	1 644,93
Parts CPR JAPAN - O en EUR					
Actif net	137 305 166,15	149 681 431,85	127 474 983,97	162 237 871,10	138 403 424,59
Nombre de titres	10 600	11 600	11 600	11 790	12 730
Valeur liquidative unitaire	12 953,31	12 903,57	10 989,22	13 760,63	10 872,22
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes		1 240,39		850,99	124,85
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	1 053,38				
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes			-93,90		
Distribution unitaire sur résultat	220,95	249,73	191,64	240,59	221,01
Crédit d'impôt unitaire		29,307	27,11	23,479	(*)

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - P en EUR					
Actif net	5 258 052,55	4 265 191,15	7 071 705,62	7 268 640,72	3 309 896,48
Nombre de titres	9 593,917	7 736,134	13 532,980	11 083,803	5 947,907
Valeur liquidative unitaire	548,06	551,33	522,55	655,78	556,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	44,79	7,78	-5,44	40,66	6,14
Capitalisation unitaire sur résultat	4,33	5,66	4,08	3,13	3,41
Parts CPR JAPAN - PM en EUR					
Actif net				24 782 137,75	49 459,63
Nombre de titres				231 737,362	545,135
Valeur liquidative unitaire				106,94	90,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				4,22	1,00
Capitalisation unitaire sur résultat				0,70	0,53

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
JAPON				
ADVANTEST	JPY	31 800	1 502 545,14	1,02
AISIN CORPORATION	JPY	48 500	1 268 940,49	0,86
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	55 600	1 553 512,92	1,06
ANDO HAZAMA	JPY	135 900	802 177,58	0,54
ASAHI GROUP HOLDINGS	JPY	30 200	954 988,53	0,64
ASTELLAS PHARMA	JPY	203 300	2 748 432,64	1,86
CAPCOM CO LTD	JPY	12 000	308 040,80	0,21
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	53 300	1 362 952,17	0,93
CKD CORP	JPY	23 900	289 565,40	0,20
DAIFUKU	JPY	5 500	264 140,75	0,18
DAI-ICHI LIFE INSURANCE	JPY	99 200	1 603 436,97	1,09
DAIICHI SANKYO	JPY	43 000	1 225 717,46	0,83
DAI NIPPON PRINTNG JPY50	JPY	54 100	1 106 422,17	0,75
DAIWABO HOLDINGS	JPY	18 300	240 430,50	0,17
DAIWA HOUSE INDS	JPY	27 600	572 926,26	0,39
DEXERIALS	JPY	30 000	687 591,06	0,46
DIP CORP	JPY	12 800	331 736,24	0,23
DTS CORP	JPY	17 000	411 814,15	0,28
DUSKIN	JPY	23 900	478 676,21	0,32
EAST JAPAN RAILWAY	JPY	19 400	1 015 289,20	0,69
ENEOS HOLDINGS INC	JPY	243 100	797 364,52	0,54
FANUC	JPY	7 200	1 028 720,85	0,70
FAST RETAILING	JPY	1 600	865 560,79	0,59
FUJIFILM HOLDING	JPY	44 500	2 074 060,26	1,40
FUJI SOFT ABC INC	JPY	9 100	524 952,86	0,36
FUJITSU JPY50	JPY	17 500	1 948 086,52	1,32
FULLCAST	JPY	20 000	361 073,46	0,25
FUNAI SOKEN HOLDINGS INC	JPY	23 900	413 785,25	0,28
HANKYU CORP	JPY	20 000	613 542,79	0,42
HITACHI JPY50	JPY	71 500	3 082 883,28	2,09
HITACHI ZOSEN	JPY	220 000	1 329 624,81	0,91
HONDA MOTOR CO JPY50	JPY	99 300	2 196 794,20	1,50
HOYA PENTAX	JPY	27 400	2 682 042,38	1,82
HULIC CO LTD	JPY	154 100	1 155 211,52	0,78
INPEX - SHS	JPY	158 900	1 522 891,49	1,03
INSOURCE CO LTD	JPY	30 000	555 362,01	0,38
JAPAN POST BANK COLTD	JPY	32 700	232 682,93	0,16
K'S HOLDINGS	JPY	108 900	917 743,66	0,62
KANEMATSU CORP	JPY	63 000	634 001,27	0,43
KAO CORP	JPY	59 900	2 491 478,81	1,69

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KDDI CORP	JPY	124 000	3 710 396,52	2,52
KINTETSU GROUP HOLDINGS CO	JPY	36 000	1 223 700,52	0,83
KIRIN HOLDINGS CO. LTD	JPY	80 300	1 261 134,39	0,86
KOMATSU JPY50	JPY	67 700	1 246 582,85	0,85
KUBOTA CORP	JPY	45 600	644 448,43	0,44
KYUSHU RAILWAY COMPANY	JPY	47 700	1 051 220,95	0,71
LASERTEC	JPY	5 400	559 614,50	0,38
M3 INC	JPY	21 500	614 223,33	0,42
MAZDA MOTOR CORP	JPY	34 000	229 225,23	0,15
MINEBEA MITSUMI	JPY	69 100	1 042 352,08	0,70
MITSUBISHI CHEMICAL HOLDING	JPY	244 700	1 141 708,07	0,78
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	151 000	1 389 141,99	0,94
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	JPY	705 300	3 240 514,06	2,20
mitsui chemicals	JPY	50 000	994 009,85	0,67
mitsui fudosan co jpy50	JPY	32 900	639 093,32	0,43
mitsui osk lines	JPY	52 500	963 367,97	0,65
MURATA MFG CO	JPY	41 100	1 922 259,19	1,31
NEC CORP JPY50	JPY	20 400	665 376,58	0,45
NEXON CO LTD	JPY	33 400	601 108,33	0,41
NGK INSULATORS JPY50	JPY	120 000	1 523 278,66	1,04
NIKKON HOLDINGS CO LTD	JPY	37 000	589 184,44	0,40
NINTENDO CO LTD	JPY	66 000	2 724 722,39	1,85
NIPPON SHINYAKU	JPY	3 500	182 652,39	0,12
NIPPON TEL&TEL CP JPY50000	JPY	146 000	4 021 709,54	2,73
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LTD	JPY	68 400	1 712 419,09	1,16
OLYMPUS CORP	JPY	95 000	1 861 485,31	1,27
OPEN HOUSE	JPY	16 000	552 329,56	0,38
ORIENTAL LAND CO	JPY	8 300	1 153 400,51	0,79
OTSUKA HOLDINGS CO.	JPY	43 700	1 412 705,55	0,96
PANASONIC HOLDINGS	JPY	198 600	1 420 878,37	0,97
RECRUIT HOLDINGS COLTD	JPY	86 000	2 523 607,29	1,72
RESONA HOLDINGS	JPY	556 800	2 073 283,81	1,41
ROHM COMPANY LTD	JPY	4 000	266 855,85	0,18
ROUND ONE	JPY	45 000	199 295,62	0,14
SEKISUI HOUSE	JPY	66 900	1 132 775,60	0,76
SEVEN AND I	JPY	35 100	1 437 175,33	0,97
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	8 300	838 783,52	0,57
SHINETSU POLYMER CO.LTD	JPY	36 000	303 894,09	0,20
SHIONOGI & CO LTD	JPY	21 500	1 059 690,66	0,72
SHIZUOKA BANK	JPY	208 100	1 304 666,31	0,88
SOFTBANK CORP	JPY	130 000	1 326 133,96	0,90
SOMP JP NIPNKOA	JPY	27 600	1 121 522,38	0,76
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	54 900	3 595 229,60	2,44
SUMITOMO CHEMICAL JPY50	JPY	378 100	1 325 222,11	0,90

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUMITOMO ELEC INDS JPY50	JPY	136 700	1 411 351,53	0,96
SUMITOMO METAL MNG JPY50	JPY	35 000	1 026 802,65	0,70
SUMITOMO MITSUI TRUST HOLDINGS	JPY	50 900	1 471 368,00	1,00
TAKEDA CHEM INDS JPY50	JPY	127 100	3 376 500,18	2,30
TDK CORP JPY50	JPY	29 000	911 111,05	0,62
TIS INC	JPY	56 000	1 514 533,91	1,03
TOKIO MARINE HOLDINGS	JPY	12 600	227 920,57	0,15
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	10 470	2 635 970,25	1,79
TOKYOTOKEIBA CO. LTD	JPY	7 200	209 704,70	0,14
TOSHIBA CORP JPY50	JPY	39 800	1 444 931,36	0,98
TOYOTA INDUSTRIES CORP	JPY	9 600	465 784,76	0,31
TOYOTA MOTOR	JPY	584 600	7 734 233,01	5,26
TRANS COSMOS INC	JPY	19 100	503 094,51	0,34
UNI-CHARM CORP	JPY	50 900	1 705 049,53	1,16
UT GROUP CO LTD	JPY	14 000	235 177,30	0,16
YAMADA HOLDINGS CO LTD	JPY	399 600	1 341 399,19	0,91
YAMAHA MOTOR CO	JPY	86 600	1 653 224,20	1,12
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	JPY	27 500	441 204,26	0,30
TOTAL JAPON			131 268 941,36	89,13
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			131 268 941,36	89,13
TOTAL Actions et valeurs assimilées			131 268 941,36	89,13
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
OSE TOPIX FUT 1222	JPY	85	-437 829,78	-0,30
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-437 829,78	-0,30
TOTAL Engagements à terme fermes			-437 829,78	-0,30
TOTAL Instruments financier à terme			-437 829,78	-0,30
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	JPY	62 084 000	437 829,78	0,30
TOTAL Appel de marge			437 829,78	0,30
Créances			2 569 695,71	1,74
Dettes			-1 139 593,54	-0,77
Comptes financiers			14 586 892,23	9,90
Actif net			147 285 935,76	100,00

Parts CPR JAPAN - O	EUR	12 730	10 872,22
Parts CPR JAPAN - H-P EUR	EUR	1 303,105	611,28
Parts CPR JAPAN - I	EUR	32,025	147 590,63
Parts CPR JAPAN - P	EUR	5 947,907	556,48
Parts CPR JAPAN - PM	EUR	545,135	90,72

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part CPR JAPAN - O

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 813 457,30	EUR	221,01	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	1 589 340,50	EUR	124,85	EUR
TOTAL	4 402 797,80	EUR	345,86	EUR